

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne en médiation scientifique, culturelle et communication, session 2020, dans l'académie de RENNES.

Le président de l'UNIVERSITE BRETAGNE SUD,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de RENNES, au titre de l'année 2020 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne en médiation scientifique, culturelle et communication, au titre de l'année 2020, dans l'académie de RENNES :

Monsieur SURGET Damien, professeur agrégé de classe normale, président, Université Bretagne sud, Lorient.

Madame ROBIC Joanna, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université Rennes 1, Rennes.

Madame LE METAYER Linda, ingénieure d'études de classe normale, Université Bretagne sud, Lorient.

Monsieur LE HEN Christophe, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université Bretagne sud, Lorient.

Madame SALLIC Claire, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Université Bretagne sud, Lorient.